



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 398 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'environ 40 000 arrêts cardiaques se produisent chaque année au Canada, soit un à toutes les 13 minutes;

CONSIDÉRANT QU'environ 85 % des arrêts cardiaques surviennent à l'extérieur de l'hôpital, soit dans un lieu public ou au domicile de la victime;

CONSIDÉRANT QUE seulement 5 % des gens au pays survivent à un arrêt cardiaque à l'extérieur de l'hôpital;

CONSIDÉRANT QU'environ 70 000 crises cardiaques se produisent chaque année au Canada, soit une à toutes les 7 minutes;

CONSIDÉRANT QUE près de 14 000 personnes succombent chaque année au Canada, à la suite d'une crise cardiaque, et que la plupart de ces décès surviennent hors du milieu hospitalier;

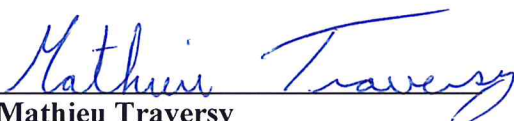
CONSIDÉRANT QU'en combinant la réanimation cardio-respiratoire à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, les chances de survivre à un arrêt cardiaque sont doublées;

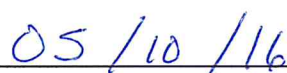
CONSIDÉRANT QUE l'initiative de certaines écoles secondaires et commissions scolaires s'est avérée être un succès et a permis de mieux outiller leurs élèves pour faire face à une situation d'urgence nécessitant des manœuvres de réanimation cardio-respiratoire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'instaurer un cours obligatoire dans le programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, afin de former les élèves de troisième secondaire à la réanimation cardio-respiratoire et à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Mathieu Traversy
Député de Terrebonne


Date de signature de l'extrait